

Le mercredi huit novembre deux mille vingt-trois, à dix-huit heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des mariages de la Mairie de Rives-en-Seine, sous la présidence de Monsieur Bastien CORITON, Maire, Conseiller Départemental.

Date de convocation,
2 novembre 2023

Étaient présents :

Date de publication
sur le site internet de la
ville,
14 novembre 2023

Mme Hélène AUBRY, Mme Mireille BAUDRY, M. Éric BLONDEL, M. Didier BOQUET, M. Christian CAPRON, M. Bastien CORITON, Mme Annic DESSAUX, M. Lionel DURAME, Mme Chantal DUTOT, Mme Émile DUTOT, M. Dominique GALLIER, M. Christophe GIRARD, M. Paul GONCALVES, Mme Steffie HAMEL, M. Sylvain HEMARD, Mme Aurore LAINÉ, M. Louis Marie LE GAFFRIC, Mme Dominique LEPEME, Mme Brigitte MALOT, M. André RIC, Mme Carol TARAVEL-CONDAT, M. Jacques TERRIAL.

Nombre de conseillers
En exercice 29
Présents 22
Votants 25

Procurations :

Mme Sylvie CHRISTIAENS à M. Christian CAPRON, M. Luc HITLER à M. Didier BOQUET, M. Alexandre VOIMENT à Mme Carol TARAVEL-CONDAT.

Excusés :

Mme Céline CIVES, M. Thierry DUPRAY, Mme Fanny GENET-LACAILLE, Mme Patricia SOUDAIS-MESSAGER

Monsieur Didier BOQUET a été désigné secrétaire de séance.

DL2023-074	Convention de remboursement des frais de transport Caux Seine Agglo
------------	---

La commune de Rives-en-Seine assurait, quelques heures par semaine, un transport privé sur son territoire principalement pour les personnes de plus de 60 ans rencontrant des difficultés de mobilité.

Depuis le 19 septembre 2023, c'est Caux Seine Agglo, qui possède la compétence transport urbain, qui via Caux Seine Mobilités va assurer le service de transport à la demande pour tous les habitants des communes de l'agglomération. Ce service que nous appelions de nos vœux depuis longtemps est une très bonne nouvelle car il bénéficiera au plus grand nombre et il sera assuré par de vrais professionnels du transport, dans des conditions de sécurité et de confort optimum. Une présentation des minibus a été réalisée sur le marché de Caudebec en septembre.

Ouvert à toutes et à tous, ce transport à la demande permettra à l'utilisateur dès lors qu'il sera inscrit puis qu'il aura réservé au 02 27 08 00 12 - non seulement de se déplacer sur le périmètre de la commune mais également, s'il le souhaite, au-delà vers les grandes autres communes de l'agglomération (Fauville-en-Caux, Lillebonne, Notre-Dame de Gravenchon, Gruchet-le-Valasse, Bolbec). Ce service disposera d'une amplitude horaire importante puisqu'il fonctionnera du lundi au samedi de 9H à 18H30.

Les élus de Caux Seine Agglo ont souhaité que les usagers participent au financement de ce transport dont l'essentiel sera pris en charge par la collectivité. Un tarif a été fixé :

- 0,50 centimes d'euros pour un trajet (aller ou retour) si je voyage à l'intérieur de la commune
- 1 euro pour un trajet si je voyage à l'extérieur de la commune.

Des formules d'abonnements intéressantes avec des tarifs préférentiels sont également proposées.

Afin d'encourager ce type de mobilité et à l'instar d'autres communes, je vous propose que la commune puisse prendre le coût des trajets qui ne concerneront que le territoire communal.

En pratique, si un habitant de Caudebec-en-Caux, Saint-Wandrille ou Villequier souhaite venir à Caudebec-en-Caux pour le marché le samedi matin ou chez le médecin en semaine, ses trajets seront gratuits. Deux conditions :

- être titulaire de la carte Atoumod (Carte nominative délivrée gratuitement qui devra être retournée à Caux Seine Mobilités - 59 rue de la République - 76170 LILLEBONNE).
- demander un abonnement / le service réservation au 02 27 08 00 12 (du lundi au vendredi de 9H à 12H et de 14H à 17H), proposera l'abonnement le plus pertinent en fonction des besoins.

Pour ce faire, Monsieur le Maire propose au Conseil municipal :

- D'approuver la convention de remboursement des frais de transport sur la commune de Rives-en-Seine ;
- De l'autoriser à la signer ainsi que toutes pièces permettant la mise en œuvre de cette décision.

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve les propositions de Monsieur le Maire.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Bastien CORITON



Le secrétaire de séance,
Didier BOQUET